

# L' Abeille.

6me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

6me. Année.

VOL. VI.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 27 AVRIL 1854.

No. 29.

(Extrait de *L'ami de la Religion*.)

DE LA VOCATION ECCLÉSIASTIQUE CHEZ  
LES ENFANTS.

(Suite et fin.)

*De la présentation des enfants au petit-Séminaire.*

En règle générale, le mieux est de faire entrer les enfants au petit-séminaire le plutôt possible, c'est-à-dire, en sixième, en cinquième, ou, pour le plus tard, en quatrième. Nous en avons donné plus haut la raison.

Les exceptions à cette règle, fondées sur l'âge avancé de certains sujets, ou sur la pauvreté des parents, ne peuvent être admises qu'à la condition, nous ne saurions trop le dire, qu'on ne précipitera pas pour cela l'enseignement, et qu'on fera étudier les enfants au presbytère aussi longtemps qu'il sera nécessaire, suivant la mesure de leur application et de leurs talents, pour les mettre à même de suivre convenablement la classe où on les veut faire recevoir.

Avant de présenter un sujet au petit-séminaire, on doit examiner de nouveau sa vocation. Peut-être ne lui avait-on fait commencer ses études que sur de simples espérances : si ces espérances ne se sont pas réalisées ; si, maintenant qu'on connaît mieux l'enfant, il n'offre pas, sous le rapport de la capacité et de la piété, des données au moins suffisantes pour asseoir un jugement probable de vocation, il ne faut pas le pousser plus loin : ce serait s'exposer à faire entrer dans le sanctuaire un sujet incapable ou indigne.

Sous nul prétexte, et quelles que soient les instances de la famille, les curés ne doivent jamais user de leur influence pour faire admettre aucun enfant dans une classe dont le niveau dépasserait ses forces : ce serait lui rendre le pire de tous les services, et, en compromettant la suite de ses études, perdre tout le fruit des peines qu'on s'est données pour son éducation. Un enfant, qui se trouve au-dessus de sa classe, se décourage : l'émulation lui devient impossible ; il se résigne à être le dernier de ses condisciples ; il en prend son parti, et, eût-il la volonté de faire quelques efforts, ces efforts, la

plupart du temps, demeureraient vains et n'aboutiraient qu'à le jeter dans un découragement plus profond. Le même enfant aurait fait peut-être d'excellentes études, s'il eût pris rang dans une classe qui eût été plus à sa portée.

Le curé doit fournir aux supérieurs et aux directeurs du petit-séminaire tous les renseignements propres à les éclairer non seulement sur les talents et les études de l'enfant, mais encore sur sa conduite, son application, sa piété, sa trempe d'esprit, son caractère. Mieux l'enfant sera connu de ses nouveaux maîtres et plus il leur sera facile de le diriger convenablement. Ces renseignements auront de plus un autre avantage ; celui d'arrêter l'enfant sur le seuil même du petit-séminaire s'il est évident ou très-probable qu'il n'est point propre à l'état ecclésiastique. Des hommes exercés dans le discernement des vocations sont ici bien meilleurs juges que les curés, et ils pourront souvent décider où le curé doute. Le temps perdu ne serait pas le seul inconvénient de l'entrée au petit-séminaire d'un sujet sans vocation. Il y en aurait un autre bien autrement grave et pour lui et pour l'Église : c'est qu'il pourrait finir, peut être, par devenir prêtre. Il est plus aisé de refuser l'entrée du petit séminaire à un enfant, que de l'en envoyer après qu'il y est entré. On n'hésite point, sans doute, à congédier les sujets mauvais. Mais n'y a-t-il pas des sujets très-doutés qui vont jusqu'à la fin du petit-séminaire, parce qu'ils y sont entrés ; qui passent au grand-séminaire, parce qu'ils ont été au petit, et qui deviennent alors sous-diacres et puis prêtres, — après avoir étrangement embarrassé le conseil des directeurs, — parce qu'ils ont été et sont demeurés séminaristes ? La pitié et la compassion influencent ici la décision souvent plus qu'il ne faudrait ; on craint de rendre inutiles tant d'années d'étude et tant de sacrifices ; on s'alarme sur le sort d'un sujet dont on devrait briser la carrière, et, pour me servir ici de l'expression originale d'un vieux directeur de séminaire : « à force de tourner autour de quelques faibles raisons, on finit par les trouver bonnes. »

*Des soins à continuer aux enfants pendant leurs vacances.*

Le zèle du curé pour l'œuvre de la vocation ecclésiastique n'est point encore à son terme quand il est parvenu à faire admettre des enfants au petit-séminaire : il lui reste une tâche importante à remplir, ce sont les soins à donner à ces enfants pendant les vacances.

Les vacances sont l'épreuve de la vertu et des vocations ; mais trop souvent aussi, elles en sont l'écueil. Combien d'enfants, hélas ! qui se conservent sages pendant les dix mois de l'année scolaire, et qui retombent, presque à chaque vacance, dans le péché ! L'oisiveté, les mauvaises compagnies, l'abandon des exercices de piété, la réception moins fréquente des sacrements, beaucoup de dangers, en un mot, et peu de secours, telles sont les causes trop naturelles de ces tristes rechutes, qui doivent bien plus affliger que surprendre. A ce mal, quel préservatif, quel remède ?

Les directeurs du séminaire ne sont plus là, avec leur tendre et vigilante sollicitude, pour surveiller, pour préserver, pour relever ces pauvres enfants : il n'y a qu'un homme qui puisse les remplacer auprès d'eux : cet homme, c'est le curé.

Et, il faut bien le comprendre, ce n'est pas ici une œuvre de surrogation ; c'est pour le curé, une rigoureuse obligation et un devoir de sa charge pastorale, dont Dieu et l'Église attendent l'accomplissement et lui demanderont compte un jour. Ces enfants, destinés au sacerdoce, sont ses orphelins ; ils forment la partie la plus précieuse du troupeau paroissial, et le pasteur redevable envers tous ses paroissiens de la mesure de zèle nécessaire pour les diriger tous selon l'esprit et les devoirs de leurs états divers, doit aux élèves du sanctuaire, en particulier, ces soins et ces secours spéciaux dont ils ont besoin afin d'être de bons séminaristes et de devenir un jour de saints prêtres.

Pour atteindre ce but, le point capital, c'est la confession, qui doit être aussi fréquente pendant les vacances qu'au séminaire. La vigilance extérieure sur l'enfant sert de peu si l'on ne veille sur son cœur, et le cœur n'est visible qu'au